



# Commune du PETIT BORNAND LES GLIERES

\*\*\*\*\*

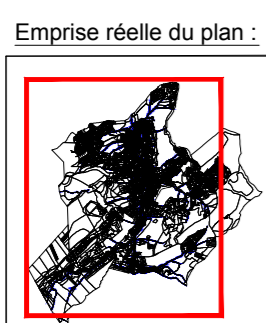
## Annexes Sanitaires Volet Eaux Pluviales

\*\*\*\*\*

### - Propositions de travaux et recommandations -

- Réseaux :**
- Réseau EP existant
  - Fossé
- Divers :**
- Contour PLU (zone U et AU)
  - Secteur Potentiellement Urbainisable
  - Réseau Hydrographique
  - Zone Humide (inventaire départemental)

- Travaux et recommandations :**
- Recommandations : Respecter les prescriptions du PPR concernant la zone bleue.
  - Travaux à réaliser : Définir et créer un/des exutoire(s) pour tout ou partie de la zone.



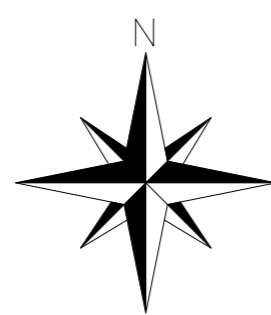
Emprise réelle du plan :  
Certifié conforme par le Maire, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2017, approuvant le PLU de Petit-Bornand-Les-Glières.  
Le Maire,  
Marc CHUARD

Date: Février 2017  
Echelle: 1/10 000  
Fichier: AS\_EP\_PT-BORNAND.dwg  
Dessin: S. BRUN



<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>

SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY



Echelle  
0 100 200 m

SAINT-LAURENT

Hameau de Boffay:

**Travaux à réaliser:**  
Réaliser une étude permettant de définir la capacité des réseaux à mettre en place sur le hameau en fonction des débits à intercepter.

**Recommandations:**  
Intégrer le ruissellement comme contrainte potentielle lors de l'établissement de nouveaux projets.

**Travaux à réaliser:**  
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone.

**Recommandations:**  
Intégrer le ruissellement comme contrainte potentielle lors de l'établissement de nouveaux projets.

**Recommandations:**  
Intégrer le ruissellement comme contrainte potentielle lors de l'établissement de nouveaux projets.

**Recommandations:**  
Entretien des regards obstrués.

**Travaux à réaliser:**  
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone.

**Recommandations:**  
Intégrer le ruissellement comme contrainte potentielle lors de l'établissement de nouveaux projets.

**Recommandations:**  
Mettre en place un fossé, une noue ou une tranchée drainante le long de la limite avec la RD12 afin de limiter le risque de ruissellement.

Hameau de La Ville:

**Travaux à réaliser:**  
Réaliser une étude permettant de définir la capacité des réseaux à mettre en place sur le hameau en fonction des débits à intercepter.

ENTREMONT

#### Pour l'ensemble des SPU :

**Travaux à réaliser:**  
Compenser l'imperméabilisation par l'aménagement de dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone avant rejet des EP vers l'exutoire.

**Recommandations:**  
Prendre en compte les prescriptions du PPR pour la zone bleue.

#### Risque de crue torrentielle et de débordement généralisé sur la commune:

**Recommandations:**  
Respecter les prescriptions du PPR et limiter les nouvelles constructions à proximité des cours d'eau sensibles.

LA ROCHE-SUR-FORON

BRIZON

THORENS-GLIERES

LE GRAND BORNAND